

Image not found or type unknown



Vente aux enchères a mon domicile apres saisie

Par **petiteucalyptus**, le **25/06/2013** à **13:42**

Bonjour, L'huissier a fait une saisie sur mes meubles et m'a informé de la vente prochaine à mon domicile. Je n'ai pas d'autre choix que de le laisser faire car d'après lui j'aurai du le contacter plus tôt. Mon souci est que je ne veux pas que mes enfants subissent cela. A-t'il le droit de faire la vente chez moi ? De plus en venant à mon domicile, il a fait l'inventaire des biens saisissables et sur l'annonce de la vente, je lis, en plus de la liste qu'il a faite "et d'autres objets". A-t'il le droit de vendre des objets qu'il n'a pas noté sur l'inventaire ? La vente est prévue pour le 10 juillet. Il a aussi pris ma voiture et bloqué mon compte en banque. Merci.